D**ans les Pyrénées Atlantiques**, la casse du service public du Travail et de l'Emploi, c'est :

- ✓ **2 secteurs géographiques sans inspection du travail depuis plus de 2** ans en Béarn (Mauléon et Morlaàs)

- ✓ Une **suppression annoncée en 2017 de 3 postes d'agents de contrôle de l'inspection du travail sur le Béarn, et d'1 en Pays Basque**. Le nombre d'entreprises dans le périmètre de contrôle de chaque agent passera de 700 à près de 900 (sans compter les chantiers), soit près de 9000 salariés par agent de contrôle.

- ✓ **Plus que 4 contrôleurs du travail, aujourd'hui, sur tout le département pour renseigner les usagers** sur le droit du travail, par téléphone, mail ou rendez-vous, là où il y a eu 7 agents. Le service ne pourra pas en 2017 répondre aux 15.000 demandes qu'ils ont traitées en 2015.

- ✓ Les délais d'attente s'allongent…

- ✓ **L'accueil à l'antenne du Pays Basque** condamné à disparaître…

- ✓ Des services qui régulièrement doivent **fermer temporairement** faute d'effectif, **lorsqu'il n'y a plus qu'un seul agent en charge des dossiers** : ruptures conventionnelles, la main d'œuvre étrangère, l'enregistrement des accords d'entreprise,

- ✓ Par ces nouvelles restrictions d'effectifs, le ministère **condamne les agents à faire des buchettes au détriment d'un travail de fond et de qualité au service des usagers**, que ce soit sur le champ de l'emploi et de l'insertion ou sur celui du travail.

Soutenez-nous !

En renvoyant ou en déposant ce tract à la DIRECCTE de Pau (Boulevard Tourasse)

Date Nom prénom signature, petit mot de soutien, expression libre…

18/05/17

Les agents de la **DIRECCTE Nouvelle AQUITAINE** se mobilisent pour la défense du Service Public !

Au quotidien, 800 agents de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) assurent des missions essentielles pour les usagers dans les 12 départements de la région Nouvelle Aquitaine :

Sur le champ Travail :
Ils vous informent sur vos droits applicables et vous aident à les faire respecter.
Ils s'assurent du respect du droit du travail dans les entreprises et notamment de la sécurité des travailleurs.

Sur le champ Emploi :
Ils facilitent l'accès à l'emploi des publics fragiles (demandeurs d'emploi, jeunes, travailleurs handicapés, salariés peu qualifiés …) en leur garantissant une égalité de traitement et l'accès à tous les dispositifs existants.

Sur le champ du Développement économique :
Ils aident les entreprises à se développer, créer ou maintenir de l'emploi sur les territoires.

Sur le champ de la Concurrence et de la Consommation :
Ils assurent la loyauté des relations commerciale, le respect des droits des consommateurs et la protection de leur santé (sécurité des produits, hygiène alimentaire).

Après plusieurs **réorganisations successives** et de **diminution continue des effectifs**, les services, déjà fortement perturbés, se voient encore imposer de **nouvelles suppressions de postes**.

C'est **le fonctionnement même du Service Public**, garant de la cohésion sociale, de l'accès de tous à des services gratuits et de qualité, qui **est menacé**, **au détriment des usagers** : un accueil téléphonique ou physique restreint, des délais de réponse plus longs, des demandes non satisfaites, une dématérialisation grandissante qui exclut certains usagers…

Les organisations syndicales de la DIRECCTE et les agents ont, à plusieurs reprises, manifesté leur opposition aux suppressions de postes ainsi que leur volonté de maintenir un service public de qualité, au plus près de tous les usagers. Ils n'ont hélas pas été entendus par leur hiérarchie qui poursuit, sans relâche, ses objectifs de diminution des effectifs, quitte à délaisser certaines missions.

PUBLIC / PRIVE, ENSEMBLE DISONS :

A LA CASSE DU SERVICE PUBLIC

Nous ne laisserons pas le Service Public être sacrifié sur l'autel de la réduction des déficits budgétaires.

Ne laissez pas vos droits disparaître avec lui.

Non aux suppressions de postes !

Oui au service public !